

Consultations privées  
**Professeur Thierry BEGUE**  
Chirurgie Orthopédique et Traumatologique  
N° RPPS : 10003925988

Tel Secrétariat : 01 45 37 47 34  
Fax : 01 45 37 48 94  
Mail : secretariat.pr-begue.abc@aphp.fr

### CONVENTIONNE SECTEUR 2 – HONORAIRES LIBRES

Consultations le vendredi de 14h30 à 19h00

Consultations spécialisées :

- Nouveaux patients, 1<sup>ère</sup> consultation : 100 € à 200 €
- 2<sup>nde</sup> consultation et les suivantes : 80€ à 120 €
- Acte technique (infiltrations, ponctions...) : 100 € à 300 €

Pour tous les actes, sont pratiqués des tarifs d'honoraires déterminés par le chirurgien. Le remboursement s'effectue sur la base des honoraires conventionnés.

**Votre chirurgien vous donnera préalablement toutes les informations et un devis sur les honoraires qu'il compte pratiquer.**

### INFORMATIONS RELATIVES A L'ACTIVITE PRIVEE

Votre médecin détermine librement ses honoraires ils peuvent donc être supérieurs au tarif de l'assurance maladie.

Si votre médecin vous propose de réaliser certains actes qui ne sont pas remboursés par l'assurance maladie, il doit obligatoirement vous en informer.

Dans tous les cas, il doit fixer ses honoraires avec tact et mesure.

Si vous bénéficiez de la couverture maladie universelle complémentaire, votre médecin doit appliquer le tarif de l'assurance maladie.

*(Article R1111-22 du Code de la Santé Publique)*

**Tarifs des 5 actes ou prestations les plus couramment pratiqués par**

**le Professeur Thierry BEGUE**

Désignation de l'acte ou de la prestation	Montant remboursé par l'assurance Maladie	Montant de l'acte par prestation
Prothèse totale de hanche	459.80 €	1000 € - 2500 €
Prothèse totale de genou	540.99 €	1200 € - 2500 €
Prothèse totale d'épaule	498.43 €	1000 € - 2000 €
Acromioplastie arthrosique	392.79 €	800 € - 1500 €